



Le mot du maire

Bonjour à tous,

Michel et moi-même avons reçu le Sous-préfet avec qui nous avons pu échanger sur la situation de notre commune et partager sur nos projets. Un homme très à l'écoute et de bon conseil, et également curieux de notre patrimoine. Je remercie les équipes de bénévoles de la bibliothèque et des « amis de la chapelle » pour leur accueil ainsi que le Ty Kaouet pour clore cet après-midi.

J'ai le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 7 janvier 2024 à 11h à la salle des fêtes et cela sera l'occasion pour moi de faire un point sur les différents projets que nous avons sur la commune.

J'espère vous y accueillir en grand nombre, et vous souhaite une très bonne année 2024.

Bien à vous

Le Maire,
Thierry LE GONIDEC



Les brèves ...

➤ **Le site de la commune s'enrichit** et vous y trouverez toutes les informations sur la commune et merci aux associations pour leurs contributions : <https://lefaouet.com/>

A vos agendas pour le mois de Janvier 2024

- **Le dimanche 7 janvier** : les vœux du maire à la salle des fêtes à 11h
- **Le jeudi 25 janvier** : assemblée générale du Club les rives du Leff



Conseil municipal du 6 décembre 2023

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

- 1) **Frais scolaire pour Lanvallon** : Le conseil valide le montant forfaitaire de 5 315 € pour la participation aux frais de l'école publique pour les 7 enfants scolarisés à Lanvallon.
- 2) **Charte « ville ambassadrice du don d'organes »** : le conseil valide le fait que la commune se positionne comme ambassadrice pour promouvoir le don d'organes. Outre une cotisation de 167 € un affichage sera positionné à l'entrée de la commune.
- 3) **Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**. Le conseil décide d'attribuer une prime exceptionnelle du pouvoir d'achat pour les agents publics de la commune dans le cadre défini au niveau du gouvernement. Le montant maximum est retenu par le conseil.
- 4) **Loi APER** : La loi du 10 mars 2023 relative à d'accélération de la production d'énergie renouvelable demande aux communes de se positionner sur le principe de définir des zones d'accélération. Le conseil valide le fait que la commune se positionne sur la volonté de pouvoir être en capacité de production d'énergie.
- 5) **Convention entre la mutualité sociale agricole (MSA) et la caisse d'allocation familiales des Côtes d'Armor (CAF) et la commune** : Dans le cadre du code de l'éducation, le Maire doit dresser chaque année la liste de tous les enfants résidents dans la commune et qui sont soumis à l'obligation scolaire. L'objectif de cette convention est de fournir des éléments et aider Le Maire à répondre à cette obligation.
- 6) **Contrats d'assurance de la commune** : Suite au désengagement de la MAIF sur ce type d'assurance, trois sociétés d'assurance ont été consultées : MMA, SMACL et Groupama. Au regard des couvertures d'assurance proposées et du tarif, le conseil retient la SMACL pour les assurances de la commune à partir de janvier 2024.
- 7) **Déclaration d'intention d'Aliéné (DIA) 4 rue des Saules** : La commune ne fait pas valoir ses droits de préemption sur la vente de la maison au 4 rue des Saules.

Le prochain conseil municipal est programmé pour fin janvier 2024



Rencontre avec Mr Delrieu le Sous-Préfet



Ce jeudi 21 décembre 2023, Mr le maire Thierry Le Gonidec et le 1er Adjoint Michel Mahé ont reçu Mr Delrieu, le Sous-préfet.

L'objectif de Mr Delrieu est de venir à la rencontre des communes pour connaître et comprendre les préoccupations de celles-ci. (Plus de 100 communes dans son périmètre).

Dans un premier temps, une réunion s'est déroulée à la mairie pour présenter les grandes caractéristiques de la commune : la démographie, les infrastructures, la richesse du patrimoine, les activités professionnelles, la vie associative. Après avoir partagé la vision budgétaire de la commune, nous avons échangé sur les projets en cours : les terrains à bâtir et la rénovation de la salle des fêtes. Ce fut un moment fort et riche pour nous lors duquel Mr le Sous-préfet a pu mesurer l'intérêt de ces dossiers pour la commune, mais également approfondir certains points, entre autres sur les aspects financement.

Dans un second temps, l'objectif était de se rendre sur le terrain avec une première visite de la Bibliothèque où Marie Claude Le Gall et Josie Le Saux nous ont accueilli. Mr le Sous-préfet a montré un fort intérêt à la présentation de Marie Claude et en particulier sur la nouvelle collection de livres qui venait d'arriver (... et Mr le Sous-préfet n'a pas hésité à porter le carton pour y découvrir ces livres ensuite). A la sortie de la bibliothèque, nous avons donné un aperçu du bourg de la commune avec l'église de Le Faouët et ses infrastructures : sportives, salle des fêtes et pôle santé.



Ensuite, Denise Mercier nous a reçu à la chapelle de Kergrist et a présenté les caractéristiques de celle-ci, ainsi que son histoire avec un zoom sur les sablières. Serge a également évoqué les temps forts de l'association des "amis de la chapelle", entre autres le pardon, le dernier dimanche de septembre. Avant de partir Mr le Sous-préfet a signé le livre de la chapelle.



Pour terminer cette rencontre, un moment de convivialité au Ty Kaouet, où Marine et Vincent avaient préparé une planche de produits locaux. En présence d'une vingtaine de clients, Mr le Sous-préfet a pu apprécier cet espace de convivialité où les habitants se retrouvent et a souligné l'importance pour une commune de disposer d'un tel endroit.



Nous remercions Mr Delrieu de l'intérêt qu'il a porté à notre commune et de la richesse de nos échanges.



La lettre mensuelle de Janvier 2024

Association des Chasseurs

Toute l'équipe des chasseurs se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024

Jacques

L'Amicale des Anciens Combattants

L'amicale des Anciens Combattants vous adresse tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Quelle vous apporte la réussite, la joie, le bonheur, le partage et la santé.

Bonne année 2024 à toutes et tous.

Thierry

Club Les Rives du Leff

Le club reprendra ses activités le lundi 8 janvier et le jeudi nous nous retrouverons pour le partage de la galette des Rois.

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 25 janvier 2024. Votre présence à l'assemblée est importante puisqu'il faudra voter pour le renouvellement de la présidence. Elle sera suivie comme d'habitude par un repas.

Le bureau et le conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2024.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Francine

Club de foot Avenir du Leff

Je vous souhaite à tous et à toutes plein de belles choses pour cette nouvelle année 2024.

Prenez soin de vous

Tchao et à bientôt sur les terrains

Julien

Horaires - services

Maison du Département

Permanence à la salle des associations 3 fois par mois avec une assistante sociale sur rendez-vous au 02 96 55 33 00

La Mine o tri (ex CAS)

est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

Co'pain de campagne

Tous les dimanches sur la place de la mairie de 10h00 à 11h00.

Ty Kaouët

Horaires ouvertures :
Lundi à partir de 17h30.
Mardi Mercredi fermé
Jeudi, vendredi à partir de 17h30
Samedi et dimanche 11h/14h et à partir de 17h30
Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h
02.96.33.18.89

Mairie Le Fauouët

Lundi : 9h00-12h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00
2 rue d'Argoat
22290 LE FAOUET
02 96 52 35 61
www.lefaouet.com
mairie.lefaouet.22@wanadoo.fr

La lettre mensuelle

N°42 – Janvier 2024
Directeur de la publication :
1 adjoint
Photos : Associations et Mairie
Impression : Mairie du Fauouët